Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 49 (1911)

Heft: 27

Artikel: Kursaal

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-207911

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un voisin inquiétant. - Dans un compartiment de seconde classe, deux voyageurs seule-

La conversation s'engage. L'un, d'aspect peu rassurant, dit à l'autre, un monsieur très bien en apparence, ayant à ses côtés une valise rebondie et, sur le filet, un impeccable huit-reflets.

- Moi, y m'arrive toujours des embêtements quand je voyage; la dernière fois, j'ai attrapé dix ans pour avoir voulu dévaliser une vieille dame sous un tunnel.

LOUS' ANIMAUX LÉGISLATEURS

Fable traduite librement de Dorat.

坑 n mè livreint à la réflection, y troeuvo què lous animaux sont, à pou pré, cein què nos sein nos-mêmos: permi Ilhieurs, l'ai ya dei Grands et dei Petits; cllhiau derrai sont vexâs; l'ein è toton permi lous hommos. Cllhiau derrai donc, avoé reison, sè plaigniront tré amèramein, et tanqu'à la tanna d'au lion, fassian einteindrè dè cris réteintisseins. Lè mutons mêmos, étions lâs (on sè lassè dè tot) dè servi dè pâtura, à Messires lè laus qu'erravont à l'aventura, et sur llieurs, fondâvont llieurs rèpâ. Enfin, sa Majestâ Lionna, maugrà sen' humeur on pou gloutena, car lè bin lo tico dei Potentats, vœu qu'on asseimblihai les états, quittos, tant qu'au dzor prai, à nè medzi persena. Lo Monarquo, pllhien dè bontâ, s'accaut sa granta crinièra et prétein ne pllhie reinvouï. On biau rugissèmein marquè sa velonta. Por reindrè à sen' aisè la justicè, è s'assètè sur on tâ d'ossémeins, allondzé di lè sa patta protectica, sègno dé pé, por tuis lous assisteins.

L'or, empêtrâ dein sa forrura, s'avancè à titro dè greffier, tot pret d'étoffà lo premi què vœudrai bllhiâmâ sen' allura. Ein habits tzamanâs, lous tigres ont llhieurs rangs: tis clliau Monsus grinchont dei deints, et cé ton n'a rein

dè rassurein.

Quand per ordro, on sè fut pllhiaci, lous députés, d'on air honnêto, préseintont humbliamein llhieur timida rèquiéta: la faibllhiessa opprimâïe est todzor on pou bêtie,et cé que pllhiaidè sa causa est bin einbarrassi. L'avocat dei mutons bégaye et perd la tita. Foert dé la Cor! einteint-on criâ... l'Orateur est tzampi à

Adon Sire Lion prein dinsè la parola: Parès conscrits, soutiens dé mè prodzès, y m'atteindresso et vu m'immolâ por lo boueneur dè mous sudzets. Lè convenâblhio qu'on Rei, cauquiè yadzos, puissè sè régâlâ, quand sarai ei dépeins dè sè vassaux: Mé mon peupllhie ein dzémai; y daivo feni sous maux, et restâ sur ma fam royâla. Di ora, sarai sobro; (à cllhiau mots on frémait) è ne pas tot; y einteindo qu'on dressai on code, yo dé tis mè sudzets on défeindè lei draits: Noutron appétit dai lei enquemoudâ; è faut lo réprimâ et le contreindre à dei loâs.

L'Ordro bailla, s'exécutè sur lo momein : On verbalisè on raisenè, on discutè. La panthèra concheint; lo tigre contrèdit, alléguein lo drait, et produit la coutema, et l'antiquità d'au délit. Per on dzonno cruel, vaut-on què sè consumai? A cliniau discours prudeins, cepeindein tot pllihens d'amertuma, tot lo ban dei laus applihiaudai. On comptè les voix; la loa passè. Au faibllhio, ein appareinc' è l'assurè on appui. Mâ ne lai ya pas on Grand, tant pou què l'ai d'audacè, què ne poëssè au besoin, l'interpréta por limémo.

On se séparè ein boûna intelligeincè, quemein cein sé pratique à la Cor: Pouai, di lo landéman, dévant l'auba d'au dzor, la breguendadzo récoumeince. Les hiènes, lous léopards, sé san rémets à llieur régimo. Les tzapons sont croquâs, per actè illégitimo, citein la loâ dézo la deint dé renards. On Commeintéro obscur, eimbarrassè lo texto, et lo pllhie fort a todzor on prétexto. Einfin ellhiau pour pourros animaux, què contâvant sur dei dzors paisibllhios, dei plliézirs sein effrai, dei défenseurs novés, et sur dei loas eincorruptbillhies, dein llieurs dzudzos, reincontront bein sovein llieurs bourreaux.

Adiu la pé, l'ordro et la républiqua, por llieur, uniquo frouit dè cé arreindzémein, fut d'être étrangliâs per forma juridiqua, ein plliace dè l'être injustamein.

Peinsaïe. — On hommo dévrai jamé avai vergogno d'avouà sous torts; car ein fasein dè sembliablio aveux, l'est derè fenamein quon est plliè sadzo voai gu'on no l'étai hier. — (Traduit de Pope.)

F. NICOLIER.

AVANT NOUS

N sait que le Musée du Vieux-Lausanne, provisoirement installé au Collège de Prélaz, dans un milieu qui n'est point celui qu'il lui faut, sera un jour — le plus tôt possible, espérons-le - transféré dans le donjon de l'Evêché, à la Cité. Là, au moins, il sera mieux dans son cadre, car le vieux donjon de l'Evêché, ou plutôt la partie bien modeste qui nous en est restée, présente un réel intérêt historique et archéologique.

On en pourra jugér par les extraits que voici d'un ouvrage fort intéressant, très documenté, très consciencieux, d'un style facile et clair, qui a pour titre Les Châteaux épiscopaux et les Hôtels-de-Ville de Lausanne. Son auteur est M. Maxime Reymond, rédacteur à la Feuille d'avis de Lausanne.

Cet ouvrage est orné de plusieurs illustrations qui ajoutent encore à son intérêt. Il se recommande à tous les amis de notre histoire.

C'est, en résumé, car le peu de place dont nous disposons nous oblige à abréger, l'histoire du vieil Evêché de Lausanne. Il n'est point inutile de la connaître.

L'Evêché de Lausanne.

Il est certain qu'à la fin du neuvième siècle l'évêque de Lausanne avait à la Cité sa maison forte. C'est là sans doute que descendaient les rois de Bourgogne, depuis Rodolphe Ier qui concéda à l'église de Lausanne la libre élection de son évêque, jusqu'à Conrad et à Rodolphe III qui se firent couronner dans la cathédrale de Notre-Dame, à Rodolphe III qui dota l'évêque Henri du comté de Vaud et voulut que son corps reposât dans le sanctuaire. C'est là sans doute qu'en 999 l'évêque Henri reçut, au milieu des chants du clergé et des cris de joie de la foule, l'impératrice Adélaïde venue pour rétablir la paix dans le royaume. Et c'est de là probablement aussi qu'en 1036 partit le cortège d'évêques et de princes qui se rendit à Montriond pour proclamer la Trève Dieu. Quelques années plus tard, en 1049, le pape saint Léon IX, venant d'Italie, s'y arrêtait avant de continuer sa route par Romainmôtier vers la France.

Il n'y a pas de raison de placer cette maison épiscopale ailleurs que sur l'emplacement de l'Evêché actuel, au midi de la Cathédrale, conformément aux règles usuelles en matière de construction d'édifices ecclésiastiques. D'ailleurs, dominant la ville neuve. le lac, les routes qui, venant de Vevey et Moudon, se rejoignaient à Saint-Pierre, celles débouchant à Saint-Laurent de Genève, d'Orbe et d'Yverdon, la position du palais épiscopal était merveilleusement choisie, aussi bien au point de vue stratégique qu'au point de vue de la beauté du site. Aujourd'hui encore que le panorama a singulièrement changé d'aspect, on peut juger, de la chambre au sommet du donjon, de sa splendeur primitive.

La première mention certaine que nous ayons de l'Evêché actuel date de l'épiscopat de Bourcard d'Oltingen (1050-1089).

Le douzième siècle ne nous fournit pas de renseignement caractéristique sur le palais épiscopal. C'est là qu'en mai 1148 l'évêque saint Amédée recut, pendant dix jours, le pape Eugène III, avec lequel il était lié d'amitié. C'est là qu'il composa ses *Ho*mélies, qu'il eut à se défendre contre les entrepri-

ses du duc de Zæhringen qui envoyait ses gens loger dans la maison épiscopale elle-même, et contre le comte de Genevois à qui il ne put pardonner ses déprédations et ses violences; c'est de là aussi qu'à la fin d'août 1160 son corps partit pour aller dormir au pied du grand autel de la Cathédrale. Vers la fin du même siècle, le palais de la Cité était occupé par un autre grand évêque, l'Italien Roger, dont le tombeau se voit encore dans le déambulatoire de la Cathédrale.

Quel aspect avait l'Evêché à cette époque, il est difficile de le dire, puisque vraisemblablement il ne subsiste de cette période que des substructions. Ce qui est certain, c'est que la physionomie de la maison épiscopale était très différente de ce qu'elle est

aujourd'hui.

Constatons tout d'abord que le bâtiment n'était pas isolé. Il était relié à la porte du marché et à la porte Saint-Etienne par le mur d'enceinte¹. Il était flanqué, tout au moins du côté de la rue Saint-Etienne, de plusieurs maisonnettes et ateliers. Ces ateliers étaient généralement des boutiques d'orfè-

Entouré d'habitations privées diverses, l'Evêché formait lui-même un ensemble disparate. Il comprenait au XIIIe siècle, dans son enceinte, au moins trois bâtiments plus ou moins distincts, la maison épiscopale proprement dite, la chapelle Saint-Nicolas et la maison de la Curie. Cette dernière renfermait les bureaux de l'officialat, c'est-à-dire de la justice et de la chancellerie épiscopales, et sans doute ceux aussi de la cour séculière présidée par le bailli de Lausanne. Sa construction doit remonter à la fin du treizième siècle. Un acte de 1294 la représente à la partie supérieure et occidentale de la rue Saint-Etienne.

La chapelle Saint-Nicolas devait être située immédiatement au-dessous de la maison de la Curie, à l'angle sud-est du groupe des bâtiments épiscopaux, du côté de la rue Saint-Etienne.

Primitivement, une ruelle passait au midi des bâtiments de l'Evêché, conduisant en 1448 à une postelle de la maison épiscopale.

La maison épiscopale elle-même était plus à occident, la maison de la Curie et la chapelle Saint-Nicolas la masquaient du côté de la rue Saint-Etienne.

Ce bâtiment fut endommagé en 1219, dans l'incendie du 10 août, avec le clocher de la Cathédrale, mais il fut immédiatement restauré. C'est en effet dans la chambre de l'évêque qu'au moment de par-tir pour la Terre-Sainte avec l'évêque lui-même, le 25 mai 1220, le chevalier Willerme de Vulliens engagea au Chapitre la dîme de Granges. Le Cartulaire ne dit pas que la maison épiscopale ait été embrasée par l'incendie de 1235, mais, puisque le feu est monté de la Palud à la Cité, il a difficilement pu épargner le palais. (A suivre.)

¹ Cette enceinte existe encore jusqu'à la porte Saint-Etienne, sauf une coupure ou deux. On la retrouve dans toutes les maisons voisines, les façades côté jardin des maisons de Saint-Etienne ne sont autre que le mur d'en-ceinte. L'enceinte occidentale subsiste aussi, sauf sur l'em-placement de la terrasse de la Cathédrale.

* Kursaal. — Le programme du Royal Biograph est plus séduisant que jamais. Vues documentaires, d'actualité ou scènes composées, tout est remar-

quable.

Une comédie en un acte, par M. Niké, Mmes Varna et Manville, etc.; les jolies chansons de Mme Varna, pendant le passage de certains films, font du programme actuel un des plus attrayants.

Les 14, 15 et 16 juillet, tournée du Chat Noir, avec Milo de Meyer.

* Théâtre Lumen. — Le public apprécie de plus en plus l'agréable fraîcheur et l'aération de la salle du Lumen. Ce qui contribue encore à l'attrait du Lumen, c'est la composition si judicieuse et éclectique de ses programmes. Cette semaine, le programme satisfera tous ceux qui recherchent des spectacles amusants, instructifs et artistiques. Il faut mentionner à part « l'Alaska en hiver », où l'on assiste à la débâcle des glaces, à l'effondrement d'un pont, etc.

* Casino de Montbenon. — La première de La Courroie, comédie dramatique, et de Mam'zelle Culot, opérette en 2 actes, a eu lieu devant une salle garnie, qui a fort applaudi l'excellente troupe de M Selrie

de M. Sente. Man'zelle Culot est une opérette d'un comique irrésistible. Les deux pièces ont été lestement en-levées. Rideau à 8 h. 45 précises.

Rédaction: Julien Monnet et Victor Favrat